



Mulhouse, le jeudi 7 mars 2019

À Madame Sophie BEJEAN
Rectrice de l'Académie, Chancelière des universités
Rectorat
6 rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG

Objet : Moyens de remplacements des personnels administratifs et techniques
Réf. : Courriel DPAE en date du 7 février 2019

Madame la Rectrice,

Le Sgen-CFDT Alsace est abasourdi par l'annonce faite aux chefs d'établissement de l'académie de Strasbourg, dans un mail de la Division des personnels d'administration et d'encadrement reçu quelques jours seulement avant les congés d'hiver. Cette communication annonçait l'incapacité, pour des raisons budgétaires, de pourvoir au remplacement des personnels administratifs et techniques pour des absences inférieures à un mois. Pour le Sgen-CFDT Alsace, cette annonce est révélatrice de « symptômes » que nous avons déjà dénoncés lors de nos interventions dans les instances de dialogue social. Il est regrettable que notre administration fasse (enfin !) un constat analogue, à savoir qu'elle pilote et gère, au pis-aller. Et nous ne sommes qu'au début du 1^{er} trimestre de l'année budgétaire !

L'Éducation nationale est souffrante et les symptômes sont de plusieurs ordres et disparates. Ce qui en rend la lecture et l'analyse d'autant plus complexe :

- réduction de la masse salariale par des suppressions de postes (-400 postes administratifs, dont 12 pour l'Alsace) : nous avons dénoncé cette mesure et alerté des conséquences néfastes sur les conditions de travail et de remplacement,
- économies d'échelle par une réorganisation territoriale maintenue menant à de nouvelles suppressions de postes : si les fusions des académies sont suspendues, comme l'a annoncé le ministre de l'Éducation nationale, les missions du recteur régional d'académie seront renforcées, générant des effets de mobilité de personnels et des restructurations de services,
- surcharge de travail dans les services et établissements, conduisant à l'épuisement des personnels, toutes catégories confondues, du chef d'établissement aux personnels administratifs, en passant par les enseignants et la vie scolaire,
- conditions de travail indignes, tant en masse de travail qu'en conditions matérielles,
- accompagnement des personnels inexistant : bien au contraire, lorsque les agents osent signaler leur état d'épuisement et de pression au travail, on leur oppose leur incompétence à s'organiser et à assumer leurs fonctions et responsabilités.

Sgen-CFDT Alsace - alsace@sgen.cfdt.fr

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr
305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr
www.sgen-alsace.org

Au-delà des risques psycho-sociaux déjà existants pour tous les personnels, votre décision de ne plus procéder aux suppléances des absences inférieures au mois nous expose à un risque de rupture dans la continuité des services, faute de personnels.

Aussi, le Sgen-CFDT Alsace demande que soit organisé, d'urgence, un groupe de travail avec les représentants des personnels pour réfléchir à des dispositifs concrets permettant le fonctionnement des établissements, tant sur le plan administratif que pédagogique.

Je vous remercie et vous demande de croire, Madame la Rectrice à notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Laurent GOMEZ,
le secrétaire général

